

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 19/12/2022

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Ces Coupes étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre. Par ailleurs, les protèges tibias sont obligatoires.

Pour les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau, merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

FORFAIT COUPES DES YVELINES FUTSAL PLATEAU QUALIFICATION

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

RESULTATS DES PLATEAUX FUTSAL

U16

Dimanche 18 Décembre 2022
Les Clayes Sous Bois

Qualifiés : FONTENAY LE FLEURY FC 1
VIROFLAY USM 1

Forfait Non Avisé : MAULOISE US 1 ; MAULOISE US 2
NEAUPHLE 78 RC 1 ; NEAUPHLE 78 RC 2

U14

Samedi 17 Décembre 2022
Les Clayes Sous Bois

Qualifiés : PLAISIROIS FO 2
GUYANCOURT ES 2

PLATEAU QUALIFICATION

U16

Dimanche 29 Janvier 2023

PLATEAU D'ECQUEVILLY

Gymnase des Motelles
21 Ave des Motelles
78920 ECQUEVILLY

RESPONSABLE : Loïc JOUBERT

Tél: 06 27 52 90 75

HORAIRE DU PLATEAU 8H30 à 17H00

Pas de buvette et pas restauration sur place

POULE A

AUBERGENVILLE FC
LIMAY ALJ 1
VECTEUR SPORT 2
ROSNY SUR SEINE CSM
CARRIERES GRES 1

POULE B

BONNIERES FRENEUSE FC
LIMAY ALJ 2
VECTEUR SPORT 1
ELANCOURT OSC
CARRIERES GRES 2

CRITERIUM À 8

MATCHS A PROGRAMMER

U16

57945.1 MAISONS LAFITTE FC 8 / VALLEE 78 FC 8
57951.1 VALLEE 78 FC 8 / POIGNY LA FORET US 8
57959.1 MAISONS LAFITTE FC 8 / FCRH/LA VESGRE 8
57963.1 VALLEE 78 FC 8 / ANDRESY FC 8

La commission demande aux clubs de se mettre d'accord sur une date de report, y compris en semaine si cela arrange les clubs.